

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06 octobre 2023 : signature d'une convention entre Pôle emploi, la CARSAT Aquitaine et la CARSAT Centre Ouest



De Gauche à droite :

David Fernandez - Sous-Directeur Assurance Retraite CARSAT, **Alain Mauny** - directeur de Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine, **Audrey Bureau** - Directrice branche retraite CARSAT Aquitaine - **Daniel Dartigolles**, Directeur territorial Charente et Charente Maritime

Objet de la convention : définir les modalités juridiques et organisationnelles de la mise en œuvre au niveau régional d'une offre de services conjointe entre Pôle emploi et l'Assurance retraite.

Elle répond aux attendus de l'article 1 de la convention nationale de partenariat signée le 5 mai 2021 entre la Cnav, Pôle emploi et l'Unedic.

La convention doit permettre :

- de renforcer l'information des demandeurs d'emploi sur les droits retraite et accompagner la décision du demandeur d'emploi sur une éventuelle reprise d'activité ou une demande de liquidation de ses droits à la retraite ;
- d'améliorer la connaissance des offres de service des caisses régionales de retraite auprès de Pôle emploi, et réciproquement ;
- de définir les modalités de participation des caisses régionales de retraite au plan d'action gouvernemental en faveur des demandeurs d'emploi de très longue durée.

Au travers de ce partenariat, les Parties concourent à :

- réduire les risques de rupture de parcours lors du passage de la situation de demandeur d'emploi à celle de retraité ;
- informer le public des conditions à remplir et des démarches à entreprendre afin de constituer un dossier de demande de retraite ;
- pour Pôle Emploi, remobiliser dans leur recherche d'emploi les demandeurs d'emploi qui ne remplissent pas les conditions de départ à la retraite à taux plein ;

A PROPOS DE LA CARSAT CENTRE-UEST ET CARSAT AQUITAINE

Les Caisses d'Assurance Retraite et de Santé au Travail sont des organismes de Sécurité Sociale, en charge de trois grandes missions de service public au côté des actifs (salariés et indépendants), des retraités et des entreprises du Centre Ouest et de l'Aquitaine :

- Préparer et payer la retraite par répartition,
- Aider et accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou la perte d'autonomie
- Prévenir et tarifier les risques professionnels.

1

L'assurance retraite : Garantir, calculer et payer les retraites

Le département de l'Assurance Retraite de la Carsat s'attache à calculer et payer la retraite par répartition pour les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants dès les premières activités professionnelles.

2

Une action sociale pour aider à bien vieillir

Le Service de l'Action Sociale retraite décline la politique de prévention de la perte d'autonomie et apporte des aides financières individuelles et collectives afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

3

La prévention et la tarification des risques professionnels

Les équipes de l'Assurance des Risques Professionnels interviennent au plus près des entreprises et des salariés pour les accompagner dans leurs démarches de prévention des risques professionnels et afin de calculer et notifier les taux de cotisations des accidents du travail et maladies professionnelles.

Le service social de l'assurance maladie

Le Service social de l'Assurance Maladie accompagne les assurés fragilisés par la maladie et dont l'activité risque d'être menacée en raison de leur état de santé.

L'assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la CNAV gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale, et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance Retraite. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités... : déjà plus de 12 millions d'espaces personnels créés !

LA CARSAT CENTRE OUEST ET LA CARSAT AQUITAINE EN QUELQUES CHIFFRES

Centre-Ouest

782 emplois en Centre-Ouest

638 863 retraités

7 départements: Charente,
Charente-Maritime, Corrèze,
Creuse, Deux-Sèvres, Vienne,
Haute-Vienne

5,385 Milliards d'euros

14,8 Millions d'euros

3,9 Millions d'euros

180 établissements

Nombre de salariés

Nombre de retraités payés

Maillage territorial

Montant des dépenses de
prestations légales pour la
retraite

Montant d'aide au maintien à
domicile

Montant d'aides financières
pour les entreprises en faveur
de la prévention des risques
professionnels

Nombre de France Services

Aquitaine

940 emplois en Aquitaine

766 457 retraités

5 Gironde, Landes, Dordogne, Lot
et Garonne, Pyrénées Atlantique

6,82 Milliards d'euros

18,9 Millions d'euros

5,13 Millions d'euros

157 établissements

100 %

**De couverture du territoire à moins de 30 minutes
d'un point d'accueil**

Engagée au cœur des territoires et afin de simplifier les démarches de ses publics pour leur apporter des conseils sur la retraite et une aide sur l'utilisation des services numériques, les CARSAT sont présentes au sein des établissements France Services.

POLE EMPLOI EN QUELQUES CHIFFRES

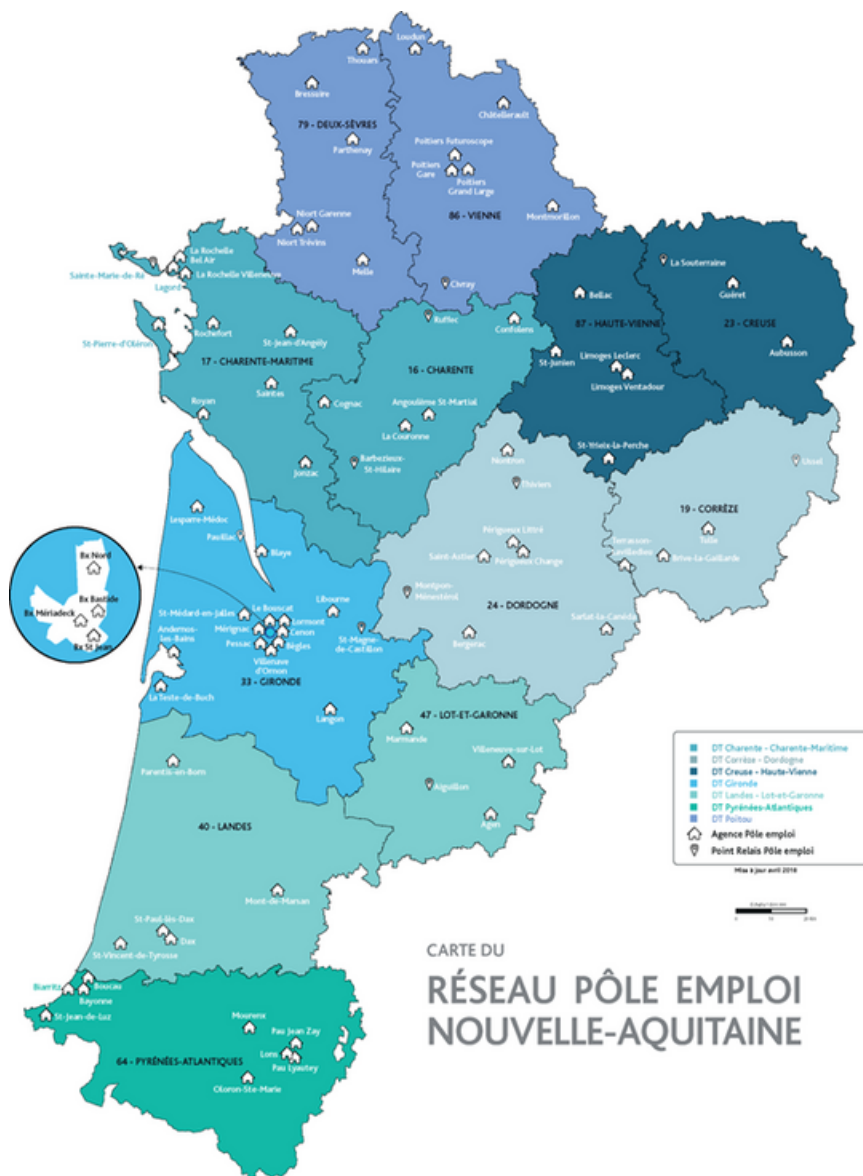
78 Agences Pôle emploi

7 Directions Territoriales

3 Sites administratifs

1 Direction Régionale

4000 Collaborateurs



Pôle emploi au niveau national :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois. www.pole-emploi.org ou @pole_emploi